

Accessible à tou·tes, l'ACAD^IH^MIE permet de s'initier au droit international humanitaire (ou droit des conflits armés). Abordant la matière de manière nuancée et pratique, l'ACAD^IH^MIE vous donnera les clés pour mieux appréhender les conflits armés contemporains sous l'angle de leurs conséquences humanitaires. Vous serez amené·es à mobiliser vos connaissances théoriques acquises à des cas concrets d'application du DIH. Les modules thématiques sont dispensés par des expert·es aux profils très variés: académiques, collaborateur·rices d'organisations internationales, magistrat·es, militaires, etc.

IMPORTANT !!! L'édition 2020 de l'ACAD^IH^MIE se déroulera exclusivement sous format digital (en distanciel).

1. Conditions d'inscription

L'ACAD^IH^MIE est accessible à toutes les personnes résidant en Belgique, quels que soient leur fonction, leur statut et leur nationalité. L'âge minimum requis est de 18 ans.

La matière étant abordée en **français**, la maîtrise de la langue française est un prérequis (compréhension et expression orales et écrites).

2. Modalités d'inscription et de paiement

Les inscriptions se font uniquement via notre formulaire d'inscription en ligne.

Le paiement se fait également en ligne au moment de l'inscription.

L'inscription ne sera donc validée qu'une fois le paiement en ligne effectué.

La date limite des inscriptions est fixée au 8 novembre. Le nombre de participant·es étant limité à 150, nous nous réservons la possibilité de clôturer les inscriptions avant cette date.

Les **frais d'inscription** s'élèvent à **140 €** (tarif unique)

Ce tarif inclut l'accès à la plateforme en ligne de l'ACAD^IH^MIE permettant de suivre l'intégralité de la formation et d'accéder à une série de contenus divers, l'accès au test final (avec certificat à l'appui en cas de réussite) et la délivrance d'un certificat de participation. Par ailleurs, l'accès à la Plateforme sera maintenu jusqu'au 31 janvier 2021.

Le paiement se fait en ligne uniquement au moment de l'inscription.

Remboursement par l'employeur : Si l'ACAD^IH^MIE est inscrite au catalogue des formations prises en charge par son employeur, la personne participante s'inscrit individuellement selon les modalités précitées et se fait rembourser par son employeur sur base de l'e-mail de confirmation d'inscription et de paiement, ainsi que de l'attestation de présence délivrée sur demande à la fin de la formation.

Conditions d'annulation : En cas de désistement plus de 15 jours avant le début de l'activité, 30 % du prix de l'activité sera retenu pour les frais encourus.

Si le désistement est annoncé moins de 15 jours avant le début de l'activité, aucun remboursement n'est effectué.

3. Spécificités techniques

Pour l'édition 2020, l'ACAD^IH^MIE se déroulera exclusivement sous format digital. Cela signifie qu'il est indispensable pour suivre ce cursus de disposer d'une connexion internet et d'un ordinateur, car le support utilisé pour la diffusion du cours n'est pas pris en charge sur les smartphones. Le support utilisé n'est pas non plus adapté pour les personnes malentendantes et malvoyantes.

4. Programme

La participation à l'ACADIHMIÉ se déroule **exclusivement à distance via une plateforme en ligne**. Le programme du cours est articulé autour de 6 modules thématiques. Chaque module comprend :

- des activités à réaliser individuellement et librement
- la participation à des classes virtuelles se déroulant à horaires fixes (différentes sessions seront proposés ultérieurement en ce sens avec une invitation à vous inscrire à l'une de ces sessions)

- **Module 1** : Introduction au droit international humanitaire et champ d'application

Docteur Vaios Koutroulis, Professeur assistant à l'Université Libre de Bruxelles

- **Module 2** : Conduite des hostilités : règles et mise en œuvre

Pauline Warnotte, experte en droit international humanitaire

- **Module 3** : Les personnes protégées : statuts et protections accordés par le DIH

Frédéric Casier, Conseiller juridique en droit international humanitaire, Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone

- **Module 4** : Le respect du DIH et les défis contemporains

Stéphane Kolanowski, Conseiller juridique principal, délégation du CICR auprès de l'Union européenne, de l'OTAN et du Royaume de Belgique

- **Module 5** : La répression pénale des crimes internationaux : le crime de guerre, le crime contre l'humanité et le crime de génocide

Damien Vandermeersch, Avocat général près la Cour de Cassation et professeur de droit pénal international et de procédure pénale à l'Université catholique de Louvain

- **Module 6** : Exercice intégré

Julie Latour : référente pour la diffusion du droit international humanitaire, Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone

Un apprentissage actif sera favorisé tout au long de votre participation à l'ACADIHMIÉ. Pour chaque thématique abordée, vous serez amené-es à mettre en pratique le cadre théorique vu par le biais d'exercices et de cas pratiques. Les supports d'apprentissage seront variés et des opportunités de tester vos connaissances seront créées. Des classes virtuelles seront organisées lors desquelles vous aurez l'occasion d'échanger en petits groupes mais aussi d'interagir avec les orateur·rices. Des ressources pour aller plus loin en fonction des thématiques de prédilection des un-es et des autre·s seront mises à disposition.

La participation à l'ACADIHMIÉ nécessite de se rendre disponible au minimum entre 4 à 5 heures par semaine pendant quatre semaines, soit 25 heures au total en comptant également la participation au test final et le temps de révision.

5. Calendrier

- Ouverture de la plateforme en ligne : lundi 2 novembre 2020
- Première classe virtuelle : lundi 9 novembre 2020
- Dernière classe virtuelle : vendredi 27 novembre 2020
- Test final : lundi 7 décembre 2020 de 19h00 à 21h30

6. Test de connaissances et conditions d'obtention du certificat de réussite

Au terme de votre parcours d'apprentissage, il vous sera donné la possibilité de passer un test en ligne qui portera sur l'ensemble de la matière abordée. Seul les participant.es ayant validé l'ensemble des activités sur la plateforme en ligne (hors classes virtuelles) peuvent présenter l'épreuve d'évaluation.

Les consignes relatives au test seront communiquées ultérieurement via la plateforme.

Le certificat **de réussite** est décerné aux participant.es qui ont réussi le test final avec un **minimum de 60 %** de réponses correctes. Le certificat de réussite atteste du fait que la personne concernée a une connaissance de base suffisante en droit international humanitaire.

En cas d'échec au test ou d'impossibilité de passer le test, aucune séance de rattrapage ne sera organisée.

Un certificat **de participation** sera délivré aux personnes participantes n'ayant pas participé au test final ou aux personnes n'ayant pas atteint le score de 60% de réussite. Dans les deux cas, ces personnes doivent avoir validé l'ensemble des activités sur la plateforme en ligne (hors classes virtuelles) pour avoir accès au certificat de participation.

Les certificats de réussite et de participation ne seront délivrés qu'une fois le formulaire d'évaluation en ligne du cours complété.

7. Protection des données personnelles

Vos données à caractère personnel collectées dans le cadre du cours annuel de droit international humanitaire sont traitées par l'asbl Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone – Activités internationales, responsable de traitement, ayant son siège social à 1180 Uccle, Rue de Stalle n°96 et inscrit à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0462.132.150, conformément à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et au Règlement général sur la protection des données 2016/679 (RGPD).

Les données collectées (nom, prénom, adresse email, civilité, adresse postale, institution, fonction) dans le cadre du cours annuel sont uniquement traitées pour les finalités suivantes :

- La gestion des inscriptions
- Le bon déroulement de l'activité auquel le participant a souscrit
- L'émission de certificats et autres documents attestant du suivi de l'activité
- L'évaluation de l'activité et la production de statistiques à des fins de reporting aux bailleurs de fonds
- La promotion de nos activités de diffusion du droit international humanitaire

Vos données sont conservées pour une durée de 7 ans suite à la fin de l'activité de diffusion du droit international humanitaire.

En aucun cas vos données ne seront cédées ou vendues à une société tierce.

Si, à n'importe quel moment, vous souhaitez consulter, modifier ou supprimer vos données à caractère personnel ou si vous estimez que l'asbl Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone – Activités internationales ne respecte pas votre vie privée, vous pouvez lui adresser un courrier postal à l'adresse 1180 Uccle, Rue de Stalle n°96, un courriel à l'adresse dpd@croix-rouge.be ou remplir les formulaires repris sur le site vie privée de la Croix-Rouge de Belgique <https://www.croix-rouge.be/donnees-personnelles/>.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la politique de protection des données à caractère personnel dans le cadre de la diffusion du droit international humanitaire : <https://www.croix-rouge.be/donnees-personnelles/diffusion-du-dih/>

8. Capture vidéos

L'asbl Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone – Activités internationales se réserve la possibilité d'enregistrer les modules thématiques qui se dérouleront via la plateforme de communication Zoom.

Les images qui seront produites à cette occasion serviront à :

- Offrir la possibilité aux participant.es du cours annuel 2020 de visionner à nouveau le module ;

La CRB garantit un usage respectueux de ces images. Les captures vidéos (mp4) seront mises à disposition des participant.es au cours annuel sur la plateforme ACADHMIÉ (contenu non téléchargeable) jusqu'au 31 janvier 2021.

Une autorisation de captation et d'exploitation d'images sera soumise à chaque participant.e avant le lancement du cours annuel. Les personnes qui ne peuvent pas apparaître sur ces vidéos seront priées de se manifester rapidement auprès de l'équipe organisatrice.

9. Contacts

L'équipe de DIH de la Croix-Rouge de Belgique est joignable par téléphone et par email aux coordonnées suivantes:

dih@croix-rouge.be

02 371 34 42
